

... ÉDITO

Depuis cet été, une publication de la norme ISO 27001 est disponible en version française. L'occasion de tout savoir sur la mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI), composante incontournable du monde de la confiance.

De nombreux salons et congrès en ce dernier trimestre seront l'occasion de nous retrouver afin d'aborder nos thèmes de prédilection. Le 3 octobre, la FNTC interviendra à Solutions Demat sur le thème « Certificat et signature électroniques : notions essentielles, applications et mise en œuvre ». Le 10 octobre, nous vous attendons à notre conférence sur le rôle des tiers de confiance dans le cycle de vie du document : 3 heures de tables rondes autour de 3 pôles : l'archivage électronique : externaliser ou internaliser ? La chaîne de la confiance pour la mise en place de la facture électronique et encore les actes juridiques dématérialisés de l'entreprise et du citoyen. Et pour prolonger agréablement cette conférence, ne manquez pas de nous rejoindre pour un cocktail sur notre stand FNTC. Enfin, nous nous retrouverons à Infosecurity le 22 novembre avant notre grand rendez-vous annuel, les 11 et 12 décembre 2007, à la convention Dématérialiser 2007 où seront remis les trophées de l'Innovation des Tiers de Confiance aux lauréats de la 5ème édition.



Octobre 2007 - sommaire

- **DOSSIER : LA NORME ISO 27001**
- **5^{ème} édition des Trophées de l'Innovation des Tiers de Confiance :**
 - > Appel à candidatures
- **Ils viennent de rejoindre la FNTC :**
 - > jedeclare.com
 - > Cabinet Vaughan
 - > Voxaly
- **Les prochains rendez-vous FNTC**

Marc Chedru
Vice-président de la FNTC



DOSSIER : LA NORME ISO 27001

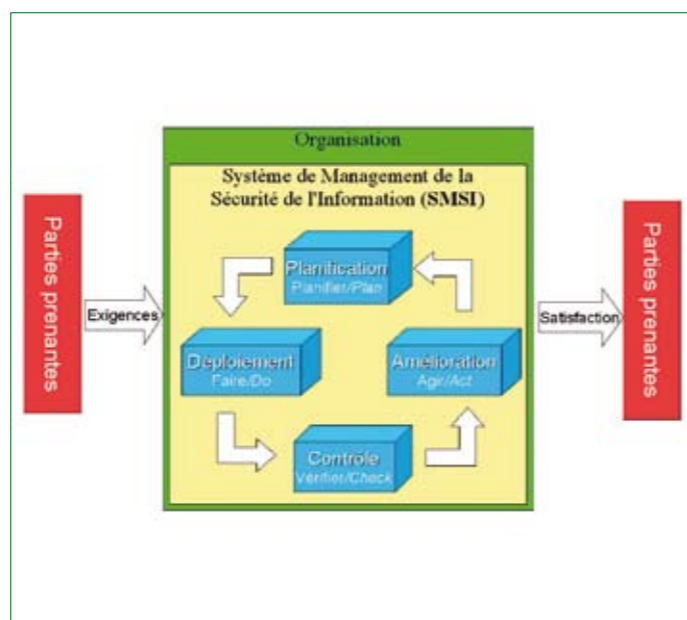
TOUT SAVOIR SUR LA NORME ISO 27001



Par **Hervé Schauer**,
Expert en Sécurité des Systèmes d'Information, cabinet **HSC**

La norme ISO 27001, publiée en 2005 et disponible en français depuis juillet 2007, est un référentiel pour la mise en oeuvre d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI). L'objectif étant, pour une entreprise ou un organisme, d'améliorer la manière avec laquelle elle gère la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations qui constituent son patrimoine informationnel.

La norme ISO 27001 a adopté, comme toutes normes de systèmes de management, les principes de la qualité (ISO 9001) tels que l'approche processus et l'amélioration continue par la mise en application de la boucle PDCA (Plan, Do, Check, Act du cycle de Deming).



William Edwards Deming et sa « roue de Shewhart »

William Edwards Deming (1900-1993), scientifique américain, a inventé les principes de la qualité et les a appliqués à partir de 1950 pour la reconstruction du Japon avec le succès que nous connaissons. Il appelait lui-même sa roue «roue de Shewhart», l'ayant reprise en 1922 au statisticien Walter Andrew Shewhart et ayant surtout développé au-delà tous les principes de qualité qui ont abouti aux normes ISO 9000.

Le principe de la roue de Deming est de définir ses objectifs, mettre en oeuvre de quoi les atteindre, vérifier que le résultat obtenu correspond aux objectifs et qu'il est stable, procéder à une amélioration, et recommencer. Ce cycle vertueux garantit l'amélioration continue et rend donc plus difficile la détérioration, or c'est une situation très courante en sécurité des systèmes d'information : même quand au premier jour tout a été fait dans les règles de l'art, à chaque modification ou nouvelle version ou nouvelle fonctionnalité, la sécurité n'est plus mise en oeuvre. Ce principe est donc plus important et prioritaire en sécurité de l'information, rien ne sert d'analyser les risques s'il n'y a pas aussi un processus d'amélioration continue en place dans l'organisme.

DOSSIER : LA NORME ISO 27001

Historiquement la norme ISO 27001 est issue de la norme BS 7799-2 publié par le BSI en 1998. Elle est un pilier qui est complété par une série de guides associés :

- **l'ISO 27002**, qui détaille les mesures de sécurité qui sont listées dans l'annexe normative de l'ISO 27001,
- **l'ISO 27003**, guide de mise en oeuvre d'un SMSI dont la publication est prévue en 2009 mais dont la première partie sur la phase «PLAN» est terminée,
- **l'ISO 27004**, guide de mesurage du SMSI, qui explique comment mettre en oeuvre des indicateurs pour un SMSI, dont la publication est prévue en 2008 mais qui est terminé sur le fond,
- **l'ISO 27005**, guide de gestion de risques pour un SMSI, dont la publication est également prévue pour 2008 mais qui est également terminé sur le fond. Il existe déjà des outils appliquant la norme 27005 et ce guide détaille une partie importante de l'ISO 27001 car l'appréciation des risques doit donner des résultats reproductibles et comparables,
- **l'ISO 27006**, parue en janvier 2007, qui s'adresse aux organismes de certification.

La mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) permet d'entrer dans un processus d'amélioration de la gestion de la sécurité de l'information. Cette gestion porte, majoritairement sur ce qui touche à la sécurité du système d'information, c'est-à-dire autour des outils informatiques. La norme ISO 27001 s'applique à toutes les tailles d'organismes et à tous les métiers. Elle est parfaitement adaptée aux services de confiance et d'archivage qui doivent apporter la confiance auprès de leurs clients en matière de sécurité des systèmes d'information.

La mise en oeuvre d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) basé sur l'ISO 27001 est une décision stratégique : l'engagement de la direction générale, sans laquelle rien n'est possible, est incontournable.

Une fois la décision prise, les principes sont de :

- décider d'un périmètre
- rédiger une politique de sécurité ou politique du SMSI qui exprime la vision de la direction en SSI,
- établir la liste des actifs de l'entreprise,
- appliquer une appréciation des risques sur ces actifs,
- en déduire des mesures de sécurité (en s'appuyant sur celles proposées par la norme ISO 27002) qui vont permettre de réduire les risques à un niveau acceptable pour la direction générale,
- mettre en oeuvre les mesures de sécurité choisies,
- vérifier la mise en oeuvre et l'efficacité des mesures,
- et, bien sûr, reboucler pour s'améliorer.

L'expérience montre que la mise en oeuvre de la norme ISO 27001 impose généralement au Responsable de la Sécurité du Système d'Information (RSSI) un travail sur les aspects suivants imposés par la norme :

- la mise en place d'une sensibilisation à la sécurité de l'information auprès de tout le personnel, c'est-à-dire allant au-delà du périmètre du SMSI,
- la mise en place un processus d'audit interne du SMSI,
- la conservation des enregistrements de ce qui a été fait.

Le responsable sécurité doit construire une gestion de risques qui s'inscrit, elle aussi, dans un cycle d'amélioration continue. Il doit redévelopper une appréciation des risques périodiquement, en revalidant avec les propriétaires des processus métiers, afin de bien concentrer la mise en oeuvre des mesures de sécurité sur ce qui compte réellement le plus pour l'organisme et donc réduire les risques les plus importants. Même si cette appréciation des risques [qui s'appelait dans le monde de la sécurité des systèmes d'information « analyse de risque »] était déjà une des bases de la sécurité des systèmes informatiques, le fait de l'intégrer dans un processus cyclique est nouveau.

ON EN A PARLÉ

♦ **Vedior France dématématise ses factures fournisseurs.** Aux termes du contrat, 100 000 factures envoyés par 8 000 fournisseurs reçues par le Groupe Vedior et ses 12 sociétés spécialisées dans le travail temporaires seront lues, validées puis intégrées automatiquement dans l'ERP People Soft Finances par les solutions métiers litesoft.FreeMind for Invoices et litesoft.share. (ITR Manager, 29 août 2007)

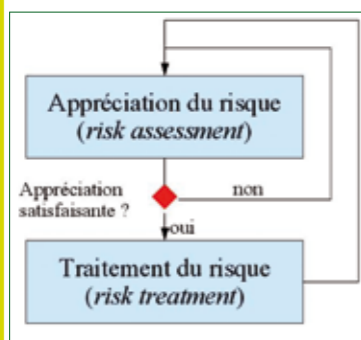
♦ **Un « parlement électronique » au Parlement du Land de Brandenburg**
La société lcomedia qui compte déjà à son actif la réalisation du premier parlement sans papier en Europe avec le parlement du Land de Styrie en Autriche fera entrer en activité, à l'automne 2009, un Système électronique d'information et de traitement des processus parlementaires (ELVIS) au parlement du Land de Brandenburg en Allemagne. Pratiquement, chaque député du parlement du Land de Brandenburg sera doté d'un ordinateur portable et d'une clé USB lui permettant de s'identifier. La nouvelle configuration de travail du parlement bénéficiera également aux citoyens, aux entreprises et à la presse qui auront un accès facilité vers le parlement et davantage de sources de documentation. Le financement du projet, correspond à près d'un million d'euros. En rythme de croisière, le parlement du Land de Styrie économise 200 000 euros de frais de fonctionnement grâce à son système, PALLAST. (ITR Manager, 31 juillet 2007).

♦ **Immofrance.com choisit la solution de postage en ligne FlyDoc d'Esker** pour automatiser et externaliser l'envoi de l'ensemble de ses courriers simples et recommandés (factures, relances, mailings commerciaux, courriers administratifs...). Cela permet à cette société spécialisée dans les annonces immobilières traduites sur Internet à destination de la clientèle internationale d'économiser l'équivalent de une à deux journées de travail par mois (ITR Manager, 29 août 2007).

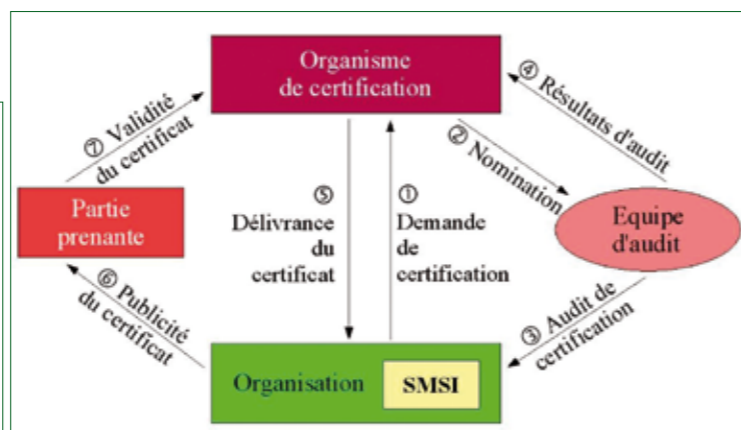
♦ **Le Sdis 56 dématématise ses échanges administratifs.** Depuis le 3 juillet, le service départemental d'incendie du Morbihan utilise le service Fast de la CDC pour transmettre à la préfecture les documents soumis au contrôle de légalité (La Gazette des Communes, 3 septembre 2007).

(suite) DOSSIER : LA NORME ISO 27001

TOUT SAVOIR SUR LA NORME ISO 27001



La norme ISO 27001 fait l'objet d'une adoption rapide par les entreprises car elle représente un « esperanto » en matière de sécurité des systèmes informatiques. L'aboutissement est la certification par un organisme de certification, qui diligente une équipe d'audit et permet la publication d'un certificat ISO 27001.



Les intérêts de l'ISO 27001 sont multiples : avantage concurrentiel, amélioration de la maîtrise de sa sécurité des systèmes d'information et du coût des mesures de sécurité, augmentation du niveau de sécurité dans le temps, etc. L'un des avantages majeurs de la norme ISO 27001 pour les prestataires de service de confiance est que le certificat de conformité tierce partie vaut présomption de fiabilité devant les tribunaux : dans l'affrontement après sinistre ou incident majeur, l'organisation certifiée conforme à la norme aura très certainement le dessus par rapport à celle qui ne l'est pas, ne serait-ce que parce qu'elle aura l'ensemble des preuves et enregistrements de sécurité exigés par la norme.

TELETV - CERTIFICAT FISCAL PRO

Depuis le 1er janvier 2006, les entreprises dont le chiffre d'affaires HT est supérieur à 1,5 million d'euros ont l'obligation de déclarer et payer la TVA en ligne avec TéléTVA. Cette obligation de télédéclaration de la TVA aura dû s'appliquer, dès le 1er janvier 2007, aux entreprises dont le chiffre d'affaires HT atteint 760 000 euros. Mais cette obligation avait été reportée jusqu'à la mise à disposition d'un nouveau certificat délivré gratuitement par l'administration fiscale.

Cet outil est aujourd'hui disponible sur www.impots.gouv.fr. Il est réservé exclusivement à la télédéclaration et au télèglement de la TVA ; à la consultation du compte fiscal professionnel et au paiement en ligne de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur les salaires.

Mais pour bénéficier en plus des services d'impots.gouv.fr de la palette de téléservices administratifs et privés qui ne cessent de se déployer (marchés publics en ligne, contrats, transmission de documents professionnels, téléc@artes grises, transactions bancaires, vote électronique...) il faut se procurer un certificat électronique délivré par une autorité de certification agréée par l'administration

La liste est disponible sur www.adele.gouve.fr/synergies/certificats

LE MARCHÉ EN CHIFFRES

◆ **e-administration – Etude Cap Gemini-Consulting / TNS Sofres.** Selon une étude réalisée entre le 11 et le 16 juillet 2007 auprès d'échantillons représentatifs des populations françaises (1000 personnes), anglaises (600 personnes) et allemandes (550 personnes), il ressort que 75 % des internautes interrogés déclarent se connecter aux sites des services publics. Le temps n'est plus à la conquête mais à la fidélisation et l'on constate qu'avec un taux de « fréquentation régulière » de 28 % (+ 5 % par rapport à 2006), la France devance la Grande-Bretagne (22 %) et l'Allemagne (10 %). Enfin notons que la France est également en tête en matière de satisfaction des usagers des services publics en ligne (48 % des français ; 42 % des anglais et 23 % des allemands). *[Communiqué Cap Gemini, septembre 2007].*

◆ **Enjeux et Perspectives de la Dématérialisation de factures, 2007-2009 – Etude Markess.** D'après une étude réalisée cet été auprès de 200 entreprises privées et 36 prestataires, le marché de la dématérialisation des factures pèsera 250 millions d'euros en 2007. Sur ces 250 millions d'euros, près des deux tiers reposent sur des prestations de services liés à la dématérialisation de factures, contre 90 millions d'euros pour les logiciels. Forte croissance prévue. Une croissance moyenne annuelle de + de 61 % est prévue d'ici 2009, année où le marché devrait donc peser 650 millions d'euros dont 440 millions pour les prestations de services (avec notamment les services applicatifs) tels que proposés par les ASPs et les autres opérateurs de services. L'étude affiche également le profil des différents acteurs du marché : les opérateurs de services issus du monde EDI ou opérateurs de télécommunications ; les éditeurs de solutions d'automatisation de documents ; les éditeurs de logiciels métiers ; les SSII/intégrateurs ; les tiers de confiance ; les tiers archiveurs ; le Groupe La Poste ; les établissements financiers ou encore ceux qui proposent des solutions en réponse à des besoins sectoriels. *[Silicon.fr, 7 septembre 2007]*

◆ E-administration : la France se place à la 7^{ème} place du palmarès européen

Selon une étude publiée par Cagemini pour le compte de la Commission européenne sur les 27 Etats membres de l'UE l'Islande, la Norvège, la Suisse et la Turquie, il ressort que 58 % des services publics sont entièrement accessibles par internet en Europe (contre 50 % en 2006). La France, avec 70 % de services publics accessibles en ligne se place après l'Autriche (leader incontesté qui propose la totalité de son administration et de ses procédures en ligne) ; Malte, le Portugal, la Suède, le Royaume-Uni et la Slovénie. Notons que les français plébiscitent la télédéclaration des revenus, le changement d'adresse en ligne et les demandes d'envoi d'extraits d'actes de naissance.

◆ **Cybercriminalité – Rapport sur les menaces à la sécurité Internet.** Ce rapport, ISTR (Internet Security Threat Report) publié en septembre dernier par Symantec, révèle que la cybercriminalité devient une activité de plus en plus professionnelle et commerciale, avec des groupes criminels organisés à travers le monde qui s'attachent à déployer des attaques en ligne ciblées, élaborées et rentables. Le rapport dévoile les outils vendus en ligne (par exemple des kits de phishing vendus de 35 à 75 euros), conçus par des cybercriminels, pour aider d'autres pirates à prendre part à des activités en ligne illégales.

Une enquête de Symantec expose que les trois kits de phishing les plus usités sont responsables de 42 % de toutes les attaques de phishing, preuve qu'un certain nombre de sites web de phishing sont contrôlés par une seule source.

Enfin notons un nombre croissant de serveurs commerciaux clandestins sur lesquels on vend et achète, comme sur un site d'enchères, des identités de victimes. Parmi les données proposées, ce sont les cartes de crédit qui remportent le plus vif succès, représentant 22 % de tous les articles mis en vente sur ces serveurs clandestins et vendues par lots de 10 ou 20 pour la modique somme de 30 centimes d'euro environ. On trouve ensuite les comptes bancaires (21 % des articles proposés) ; les mots de passe de courriers (8 %) ; les mailers (8 %) ; les adresses de courriers électroniques (6 %) ; les proxys (6 %) ; les identités complètes (6 %) ; les scams (6 %) ; les numéros de sécurité sociale (3 %). *[ZDNet, 21 septembre 2007]*

ON EN A PARLÉ

◆ Dématérialisation des procédures d'export prévue pour fin 2008.

Hervé Novelli, secrétaire d'état chargé des entreprises et du commerce extérieur, a annoncé fin août qu'un service en ligne unique permettra, d'ici fin 2008, de saisir la totalité des formalités liées aux activités d'exportation. Cette nouvelle dématérialisation donne l'opportunité aux PME de développer leur activités d'export en leur facilitant l'accès aux documents administratifs associés. Pour l'heure, une mission de simplification des procédures à l'export a été confiée à l'inspection générale des finances. Aujourd'hui, la dématérialisation des procédures d'export est déjà concrètement testée dans le cadre du projet eComExt, orchestré par Orange, Sopra Group et Axway.

[Le Monde Informatique, 30 août 2007]

◆ La Caisse d'Epargne lance « Web Coffre » :

un service offrant à ses clients de conserver toutes sortes de documents sécurisés : avis d'imposition, bulletins de salaires, contrats, factures ou tout simplement mots de passe ou photos. La Caisse d'Epargne s'est associée à Atos Worldline pour permettre à ses clients de procéder à la certification d'un document. Le webcoffre est proposé en « bronze » (1 Go), « argent » (5 Go) ou « Or » (10 Go).

[NetEco, 12 septembre 2007]

◆ **En Ecosse,** lors des dernières élections au parlement écossais, en mai dernier, 7 % des votes exprimés ont été invalidés, dont un nombre substantiel automatiquement rejeté par les machines à voter électroniques.

[01Net, 13 septembre 2007]

ACTUALITÉS

◆ Viteo signe un partenariat avec Dictao

pour intégrer ses solutions de reporting réglementaires. Le groupe Viteo, conseil et intégration de SI bancaire a été incité à compléter ses solutions de reporting réglementaires avec la solution logicielle Dictao Adsigner afin de répondre à la demande de la Commission Bancaire. Celle-ci exigeant de leur part de signer électroniquement leurs rapports prudentiels (COREP), financiers (FINREP) et prochainement leurs états BAFI afin de garantir l'intégrité et l'authenticité des données transmises

[Silicon.fr, 20 août 2007]

◆ Vialink et Click&Trust choisissent Open Trust-PKI pour la dématérialisation.

Dans un premier temps, les certificats produits par OpenTrust-PKI seront utilisés pour fournir des services d'authentification forte aux employés du groupe Bref Banque Populaire et pour développer de nouveaux services de confiance innovants destinés aux clients de Vialink et de Click & Trust.

[Technologies Bancaires, 21 septembre 2007]



TROPHÉES DE L'INNOVATION DES TIERS DE CONFIANCE - 5^{ème} EDITION APPEL À CANDIDATURES



La FNTC, remettra, dans le cadre de la convention « dématérialiser 2007 » 2 trophées récompensant les meilleures applications. Objectif de ce concours : dynamiser le marché en récompensant la meilleure application réalisée dans le secteur public et dans le secteur privé.

Le jury, présidé par Jean-Sébastien Léridon, directeur commercial de DHL Global Mail, élira les lauréats sur les critères suivants :

- l'apport spécifique des TIC dans l'efficacité globale de la solution déployée ;
- la contribution de la solution à la maîtrise des risques opérationnels du client ;
- la qualité des mesures d'accompagnement des utilisateurs dans les phases de changement
- le respect des budgets prévisionnels et l'atteinte des objectifs de retour sur investissement

QUI PEUT-ETRE CANDIDAT ?

Tous les professionnels, adhérents ou non de la FNTC, qui ont développé des applications innovantes destinées soit au secteur public, soit au secteur privé.

LES LAURÉATS DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS

- Edition 2006 : La plateforme collaborative Hub 4 Projet.com du groupe Belink (secteur privé) et la solution CertSign de CertEurope (secteur public)
- Edition 2005 : La solution de certification des photos numériques de CodaSystem (secteur privé) et Cecurity.com avec France Telecom et le Conseil Général de la Moselle pour sa solution qui permet d'éviter tout phénomène de « re-matérialisation »
- Edition 2004 : WeBank-Archaeon de la banque OBC (secteur privé) et le portail jedeclear.com (secteur public)
- Edition 2003 : Opalexe de CertEurope (secteur privé) et la solution d'échange par internet des documents d'Etats Civil par Certinomis et Arpège (secteur public).

Dossier d'inscription

téléchargeable prochainement sur : www.fntc.org

CONTACT :

Corinne Laurie
Tél. 01 39 49 00 00 / 06 32 24 66 39
Email : trophees@fntc.org

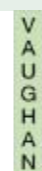
BIENVENUE À NOS NOUVEAUX ADHÉRENTS

jedeclear.com (collège 1) >>> www.jedeclear.info



jedeclear.com est une plateforme d'intermédiation assurant la télétransmission des données fiscales, sociales, comptables et financières à la Direction Générale des Impôts, aux organismes de gestion agréés (OGA), aux banques, aux organismes de protection sociale (OPS) et à tous autres destinataires. Opérationnel depuis avril 2001, ce portail internet déclaratif sécurisé dont l'opérateur est Experian a été conçu par l'Ordre des Experts-Comptables sur la base des travaux de l'association Edificas. Il est géré administrativement par ECMA (Expert-Comptable Média Association). Aujourd'hui, avec plus de 2.600.000 flux télédéclaratifs en 2006, jedeclear.com confirme sa position de portail incontournable, multflux et multidestataires. Plus de 6.000 cabinets d'experts-comptables, près de 300 centres et associations de gestion agréés et plus de 500 entreprises font confiance à jedeclear.com.

www.vaughan-avocats.fr (collège 3) >>> www.vaughan-avocats.fr



Droit des Nouvelles Technologies, Conseil, Contentieux

www.voxaly.com (collège 1) >>> www.voxaly.com



Voxaly organise tous types d'élections, de quelques centaines de salariés à plusieurs centaines de milliers d'adhérents.

Les élections concernent aussi bien les élections au sein des entreprises (Comité d'entreprise, Comité d'établissement, Délégué du personnel...), les élections au sein des établissements publics (Commission Administrative Paritaire, Conseil de Pffile, Conseil d'établissement...), les élections au sein des mutuelles (Représentant au conseil d'administration...) que les votes aux résolutions (Assemblée Générale d'adhérents, Assemblée Générale d'actionnaires).

Les solutions mises en place assurent une totale confidentialité des scrutins et garantissent l'anonymat absolu des suffrages. Les solutions prennent en compte l'intégralité des recommandations de la CNIL.

La prestation de Voxaly commence dès la phase amont de collecte des inscriptions des électeurs et déclarations candidats. Voxaly assure la mise en place de solutions sur les différents canaux, à savoir Internet, Téléphone ou Vote par correspondance tout en garantissant l'intégrité transverse. Enfin, Voxaly assure le dépouillement, le comptage et procède aux calculs complexes d'attributions des sièges (selon la nature des élections).

Voxaly accompagne aussi ses clients lors de la rédaction des protocoles électoraux et de la conception des matériels de vote et les accompagne tout au long du processus en apportant son expertise dans le domaine des élections.

MOUVEMENTS

Aproged déménage et met pied à terre à Puteaux, immeuble Diamant A, 14 rue de la République, Tel. 01 46 53 12 40.

Asterion / FNTC : François Granier, directeur des marchés d'Asterion, appelé à accroître ses activités au sein d'une filiale d'Asterion, cède à regret sa place d'administrateur FNTC, délégué au suivi du Groupe Facture et représentant FNTC du Pôle Tes, à Michel Goutaudier (Directeur de la Business Unit Document Process Flow d'Asterion).

Bienvenue à Michel Goutaudier et Merci à François Granier qui depuis 4 ans participait activement aux travaux de la FNTC, en particulier à ceux du Groupe Facture qui vont donner naissance prochainement au label Facture.

Depuis le 12 septembre dernier, **Asterion SAS** et ses filiales Asterion Sud et Asterion Direct sont des filiales à 100 % de Pitney Bowes International en France, tout comme Pitney Bowes Management Services France. Objectif : être au premier rang des fournisseurs d'impression transactionnelle et des solutions de dématérialisation et proposer une gamme élargie de produits, services et solutions dans le domaine du « mailstream ».

CDC CEE : Philippe Braidy a été nommé Président du conseil de surveillance ;

CertEurope déménage et s'installe 34-36 rue de la Folie Régnault à Paris 11^{ème}. Leurs autres coordonnées restent inchangées : Tél. 01 45 26 72 00 – Fax : 01 45 26 72 01 – email : info@certeurope.fr

Docubase Systems : Acquisition par TESSI des activités Marketing Services, GEIDE et Portail Télédéclaratif du Groupe Cegedim.

Conformément au protocole d'accord annoncé le 11 avril dernier, TESSI et Cegedim ont conclu le 3 juillet dernier le contrat définitif finalisant l'acquisition par TESSI de plusieurs sociétés dont des activités GEIDE avec Docubase Systems, Docubase Services et Docubase Systems Inc pour l'édition de logiciels spécialisés pour la gestion intégrée du workflow, de dématérialisation des documents et de l'information et des activités de portail télédéclaratif avec AspOne.fr et Déclaratis.

La Lettre de la confiance – publication trimestrielle
 88 rue de Courcelles – 75008 Paris – Site web : www.fntc.org
 Directeur de la publication : Jean Saphores.
 Contact rédaction : Corinne Laurie - 01 39 49 00 00
 email : redaction@fntc.org
 Ont collaboré à la rédaction : Marc Chedru ; Hervé Schauer,
 Maquette : ID/SG – www.idsg.fr – Impression : Asterion



L'AGENDA DES SALONS, CONGRES ET SEMINAIRES



Solutions Demat 2007
 2 au 4 octobre 2007
 Cnit Paris La Défense



Forum des Acteurs du Numérique
 9 et 10 octobre 2007
 Palais des Congrès, Pte Maillot
www.forumacteursnumeriques.com



Les Assises de la Sécurité
 11 au 13 octobre à Monaco
www.les-assises-de-la-securite.com



Infosecurity
 21 et 22 novembre 2007
 Cnit Paris La Défense
www.infosecurity.com



Dématérialiser 2007
 11 et 12 décembre 2007
www.ebusiness.info.com



Documation 2007
www.documation.fr
 LES RENDEZ-VOUS

>>> Retrouvez nous pour le cocktail de 12h30 à 14h sur le stand FNTC E 85



LES RENDEZ VOUS FNTC

• à Solutions Demat

- le mercredi 3 octobre de 10h30 à 12h30 :
 « Certificat et signature électroniques : notions essentielles, applications et mise en œuvre ».

Cette table ronde animée par Philippe Grange, rédacteur en chef de Demat'Infos et e-Achats Infos aura pour intervenants :

- > **Eric Caprioli** - Administrateur FNTC, - Avocat au Cabinet - Caprioli & Associés
- > **Stéphane Drai** - Administrateur FNTC, Président du Directoire - CertEurope Demat'Infos et e-Achats Infos
- > **Etienne Colella** - Directeur Général - PIXID Gérard Péliks - Président Atelier Sécurité - Forum ATENA
- > **Jean-Jacques Milhem** - Trust & Security Product Manager Atos Worldline
- > **Gilles Saulière** - Directeur Général - Imaterialis

Pour en savoir plus : www.salons-solutions.com

• au Forum des Acteurs du Numérique

le mercredi 10 octobre de 9h30 à 12h30, salles 134 - 135 : « le rôle des Tiers de Confiance dans le cycle de vie du document ».

Une conférence animée par Jean Saphores, président de la FNTC, expert-comptable et Marc Chedru, vice-président de la FNTC et Directeur Général d'Orsid.

Au programme, **trois thématiques** (archivage électronique, facture électronique et actes juridiques dématérialisés) illustrées par des applications concrètes pour aborder dans sa globalité le rôle des tiers de confiance dans le cycle de vie du document

• **9h30 : ARCHIVAGE ELECTRONIQUE : EXTERNALISER OU INTERNALISER ?** Avec l'essor de la dématérialisation et le développement des documents numériques ayant valeur d'originaux, l'archivage électronique est devenu un thème essentiel pour les acteurs de l'économie numérique et de l'administration électronique.

Etat de l'art des outils et solutions d'archivage. Evolution de la norme (Z 42-013) et des labels (tiers archiveur, solution logicielle d'archivage).

• **10h30 : LA CHAINE DE LA CONFIANCE POUR LA MISE EN PLACE DE LA FACTURE ELECTRONIQUE.** Pour traiter la facture électronique sous ses différents aspects (EDI ou dématérialisation fiscale), il est mis en place des plateformes qui font intervenir plusieurs métiers de la sécurité. Ainsi, il y a intégration des services de plusieurs tiers de confiance : tiers certificateurs, tiers horodateurs, tiers hébergeurs et tiers archiveurs.

• **11h30 : LES ACTES JURIDIQUES DEMATERIALISES DE L'ENTREPRISE ET DU CITOYEN.** Tour d'horizon avec des professionnels du domaine pour mieux connaître l'ensemble des formalités juridiques ou actes juridiques en ligne destinées aux entreprises et tout savoir sur les actes authentiques concernant la vie quotidienne du citoyen.

Pour en savoir plus : www.forumacteursnumeriques.com